

ments et réparations aux édifices publics de la Colombie-Anglaise, y compris ceux de Vancouver pour lesquels on a précédemment voté un crédit spécial. Cette année, nous avons dépensé \$33,595 jusqu'au 31 janvier. C'est le crédit habituel d'entretien.

(Le crédit est adopté.)

Victoria, ancien bureau de poste, impôts municipaux pour 1922, \$1,482.62.

L'hon. J. H. KING: On a expliqué cette dépense l'an dernier, mais le comité peut l'avoir oublié. C'est un vieux bâtiment public dans la ville de Victoria que le Gouvernement a loué, et c'est à cause de la concurrence qu'il fait aux autres propriétés que l'on paye depuis plusieurs années un impôt, comme le font les autres propriétaires. Le Gouvernement va maintenant s'en servir pour ses propres besoins et alors il n'y aura plus d'impôts à payer.

(Le crédit est adopté.)

Salles d'exercices, aménagement et changements, \$37,000.

M. McQUARRIE: De quoi s'agit-il?

L'hon. J. H. KING: C'est pour aménager les bâtiments qu'on a loués dans différentes parties du pays et qui doivent servir de salles d'exercices, conformément à la demande écrite du sous-ministre de la Défense nationale en date du 27 novembre 1922. Celui-ci déclare que cette estimation représente le minimum dont le département a besoin pour les réparations et changements à apporter aux quartiers généraux de la milice active permanente, et c'est pourquoi on demande que ces crédits soient inclus dans le budget de 1923-24.

(Le crédit est adopté.)

Edifices publics fédéraux en général, \$30,000.

L'hon. J. H. KING: Cela comprend les frais de déplacement, papeterie, dessins, instruments, etc. Le crédit de 1921-22 était de \$30,000 et la dépense, \$29,767. Cette année, nos dépenses jusqu'au 31 janvier se sont élevées à \$18,775, ce qui laisse une balance à dépenser de \$11,000.

(Le crédit est adopté.)

Edifices publics fédéraux, électricité pour le fonctionnement des ascenseurs, machines à oblitérer les timbres, etc., \$76,000.

M. SPENCER: Le ministre veut-il nous donner la raison de cette augmentation?

L'hon. J. H. KING: L'augmentation provient du transport d'une somme de \$5,292, payée autrefois à même un autre crédit et d'une augmentation de \$743 dans les frais imprévus. Le tout se monte à \$6,035, mais certaines réductions ici et là ramènent le total à \$6,000.

M. KNOX: Combien sur le total de \$5,135,500 destiné aux édifices fédéraux doit-on dépenser à Ottawa?

L'hon. J. H. KING: Tous les crédits intitulés: "Edifices publics d'Ottawa" se rapportent aux services de la capitale. Tous les autres sont destinés aux édifices situés ailleurs.

(Le crédit est adopté.)

Edifices publics, loyers, \$1,450,000.

M. JELLIFF: Le ministre veut-il nous donner des explications? Il y a une grosse augmentation.

L'hon. J. H. KING: Elle provient de ce qu'on a inclus les crédits dont on aura besoin pour les locaux du département du Rétablissement civil des soldats et de la commission du placement agricole des soldats qui n'apparaissaient pas dans le budget de 1922-23, et qui faisaient autrefois partie des crédits de démobilisation. Il y a aussi l'augmentation du prix des loyers et les locaux loués en 1922-23. Le département du Rétablissement civil des soldats a besoin de \$115,000; la commission du placement agricole des soldats, \$43,582; l'augmentation du prix des loyers représente \$31,486 et les nouveaux loyers, \$46,322.

M. KNOX: La ville d'Ottawa est-elle comprise là-dedans?

L'hon. J. H. KING: Non.

(Le crédit est adopté.)

Raport est fiat sur l'état de la question.

La séance est levée à dix heures vingt minutes.